

UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL INTERDISCIPLINAIRE : CLÉ DU MAINTIEN EN EMPLOI ?



Dr Gérald DEMORTIERE – Médecin coordinateur – AMETIF Santé au Travail – Cergy-Pontoise

Dr Patricia ESCUBEDO – Présidente du Conseil de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise – Eaubonne

Dr Karine FERRAND – Médecin du travail – AMETIF Santé au Travail – Cergy-Pontoise

Introduction / Objectifs :

Promotion du Maintien En Emploi (MEE) sur la base des nouvelles Recommandations de Pratique Clinique (RPC) lors d'une première rencontre réunissant médecins de ville, médecins du travail (MT), médecin chef de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et médecin responsable du service médical de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du 95 au siège du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise (CDOM 95).

Méthodologie :

Organisation d'une première rencontre à la fin de l'année 2018 avec la présidente du CDOM 95 qui valide le projet et le promouvoit via le site et le bulletin départemental.

Réunion d'échanges programmée un samedi en mars 2019 pour une présentation par les deux principaux SSTI du département (AMETIF ST et SIST VO) portant sur :

- ▶ nos rôles et actions en matière de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) fondés sur le volet PDP du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens),
- ▶ la promotion des RPC MEE.

Ce même jour, présentations complémentaires des représentants de la MDPH et de la CPAM suivies d'échanges questions/réponses entre les différents intervenants et l'assemblée.

Résultats :

Dix-huit participants (six médecins généralistes, un rhumatologue, un pneumologue, deux médecins de rééducation fonctionnelle, un psychiatre, cinq médecins du travail, un médecin conseil et un médecin MDPH).

Echanges nourris, parfois polémiques, sur les rôles méconnus et pourtant complémentaires des acteurs, les représentations, les contraintes de chacun.

Plusieurs projets ont été proposés de part et d'autre (participation à des échanges de pratiques, articles, ...) afin de prolonger et pérenniser ces rencontres interdisciplinaires.

Discussion en rapport avec l'objectif :

Le MEE des Salariés/Patients/Assurés (SPA) est indissociable d'un repérage précoce des situations à risque de désinsertion que représentent en particulier les arrêts prolongés supérieurs à trois mois. Il sous-entend une relation cohérente et constructive entre les différents acteurs en « *partenariat* » avec nos SPA, pivots de la PDP.

Dès à présent, nos confrères de ville peuvent assister aux sessions d'information MEE destinées à l'origine à nos adhérents, dans l'attente de la création d'une session dédiée. La rédaction en septembre 2019, d'un article co-signé « SSTI » et Présidente du CDOM 95 va promouvoir cette démarche.

Conclusion :

A l'heure du Dossier Médical Partagé, la question des échanges d'informations entre les professionnels de la prévention, du soin et du contrôle est donc posée et, par la même occasion, celle d'un indispensable réseau local à l'échelle départementale.

Si le secret médical non partagé est un frein à la prise en charge optimisée des salariés, les liens de confiance tissés en proximité avec la médecine de ville et les médecins conseil sont les vecteurs d'une démarche PDP réussie.



Pour contacter l'auteur : escobedo.patricia@95.medecin.fr